



*Le recensement de la population de notre ville va se dérouler du 16 janvier au 18 février 2025. Dans ce cadre, la commune recrute 7 agents recenseurs. Vous êtes intéressé ? Déposez votre candidature dès aujourd'hui.*

## Devenez agent recenseur

Du 16 janvier au 15 février 2025, tous les habitants de la ville vont être soumis au recensement de la population. A ce titre, la commune recrute 7 agents recenseurs qui auront pour mission d'effectuer les opérations de recensement.

Formés par l'INSEE, les agents recenseurs devront tout d'abord mener une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage. Ils seront ensuite amenés à se présenter chez les habitants pour leur remettre en main propre la notice de recensement et la récupérer si cette démarche ne peut être faite en ligne.

## Cette mission ponctuelle vous intéresse ?

En postulant, vous vous engagez à être disponible dès le 2 janvier jusqu'au 18 février 2025 :

- Pour suivre les 2 demi-journées de formation et les 3 ou 4 jours de préparation des opérations de recensement du secteur affecté. La tournée de reconnaissance et le relevé d'adresses s'effectueront entre les 2 séances de formation.
- Du 16 janvier au 15 février 2025 pour effectuer les opérations de recensement.

## Descriptif de l'offre

- Être disponible.
- Travail en soirée du lundi au samedi.
- Aimer le contact humain.
- Savoir faire preuve de rigueur et de discrétion.
- Les personnes à la retraite peuvent candidater.

## Comment déposer ma candidature ?

Si vous êtes intéressé, déposez votre candidature (CV et lettre de motivation) au plus vite, à l'accueil de la mairie ou par mail : [contact@chaumont-en-vexin.fr](mailto:contact@chaumont-en-vexin.fr) avec pour objet « Recrutement agent recenseur ».

### LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

#### AVANT LA COLLECTE



#### PENDANT LA COLLECTE



#### APRÈS LA COLLECTE

